

QUESTIONNAIRE ARBITRE – STAGE RÉGIONAL ANNÉE SPORTIVE 2019/2020

Cochez **toutes les bonnes réponses** pour les questions écrites **1 à 22**

Nom :

Prénom :

CORRIGÉ

1/ Simultanément avec le signal du chronomètre de jeu qui retentit pour mettre fin au 1^{er} QT, B11 commet une faute antisportive sur A81. L'équipe A qui bénéficie de la possession alternée pour débiter le 2^{ème} QT, ne perd pas son droit à la possession ?

VRAI **FAUX**

Justification : principe 17.25 + exemple 17.26

2/ Lors de l'entre-deux de début de rencontre, le ballon quitte les mains de l'arbitre. Avant qu'il soit légalement frappé par un joueur, le sauteur A28 commet une violation et le chronomètre de jeu n'a pas encore démarré. Le ballon est attribué à l'équipe B pour une remise en jeu. Furieux, l'entraîneur A demande le remplacement d'A28 pour faire jouer A15. Les arbitres ont-ils raison de lui refuser le remplacement ?

OUI **NON**

Justification : principe 18/19-1 + exemple 18/19-2

3/ A59 a commencé son action de tir à 2 points en s'engageant vers le panier en ayant le ballon dans les mains. Dans son mouvement continu, il est victime d'une faute par B13 après quoi A59, déséquilibré, commet un marcher avant que le ballon pénètre dans le panier. Les arbitres ont raison de refuser le panier et de donner le ballon à l'équipe A pour une remise en jeu dans le prolongement de la ligne de LF ?

OUI **NON**

Justification : principe 25.5 + exemple 25.6

4/ Sur un usage excessif des coudes, il existe 4 types de fautes : personnelle, antisportive, disqualifiante ou technique.

VRAI **FAUX**

Justification : principe 36.21

5/ Au cours d'un temps-mort, le remplaçant devient joueur lorsque l'entraîneur signale au marqueur la demande de remplacement.

OUI **NON**

Justification : Art. 4.2.3

6/ A81 dribble, charge le torse de B42 dont un pied est en contact avec la ligne de ½ cercle de non charge puis saute, tire au panier et marque. L'arbitre doit décider que ce n'est pas une charge. Il ne doit pas siffler et il doit accorder le panier.

OUI **NON**

Justification : Art. 33.10 : « Le joueur attaquant contrôle le ballon alors qu'il est en l'air, et ... »

7/ Il reste 1 minute 34s à jouer dans le 4^{ème} quart-temps, le ballon est dribblé en zone arrière, lorsqu'une faute technique est sifflée contre B44. Un joueur de l'équipe A tire le lancer-franc et un temps-mort est accordé à l'équipe A. La remise en jeu suivante pour l'équipe A devra-t-elle avoir lieu en zone avant à hauteur de la ligne de remise en jeu à l'opposé de la table de marque ?

OUI NON

Justification : principe 17.39 + exemple 17.41

8/ Lors d'un tir au panier par A15, le ballon touche le panneau mais pas l'anneau. Lorsque le rebond a lieu, le ballon est touché mais non contrôlé par B13 puis A22 arrive à prendre le contrôle. A cet instant, le signal sonore du chronomètre des tirs retentit. Les arbitres doivent-ils laisser le jeu se dérouler ?

OUI NON

Justification : Art. 29.1.2

9/ A91 dribble vers le panier lorsque B88 se laisse tomber en arrière sur le sol après un contact négligeable avec une attitude théâtrale. Un avertissement a déjà été communiqué à un autre joueur de l'équipe B, et répercuté à son entraîneur.

- A – L'arbitre doit avertir B88 et répercuter l'avertissement à l'entraîneur de son équipe
- B – L'arbitre doit avertir le capitaine de l'équipe B qu'une faute technique sera infligée à la prochaine situation identique
- C – L'arbitre doit infliger une faute technique à B88
- D – L'arbitre doit infliger une faute technique au capitaine de l'équipe B
- E – L'arbitre doit infliger une faute technique à l'entraîneur B

Justification : principe 36.19 + exemple 36.20

10/ A53 dribble depuis sa zone arrière et arrête sa progression vers l'avant tout en continuant à dribbler alors que ses deux pieds sont dans la zone avant mais que le ballon est dribblé dans sa zone arrière.

- A – Le décompte des 8 secondes se poursuit
- B – Le décompte des 8 secondes est interrompu dès lors que les pieds du joueur sont en zone avant
- C – Il y a retour en zone
- D – Il n'y a pas retour en zone

Justification : principe 28.3 + exemple 28.7

11/ Après la remise en jeu de A49 depuis la ligne médiane pour le début du second QT, le ballon se coince entre l'anneau et le panneau dans la zone avant de l'équipe A. Les arbitres sifflent un entre-deux. Le jeu doit reprendre par :

- A – Une remise en jeu en ligne de fond avec 14 secondes
- B – Une remise en jeu en ligne de fond avec 24 secondes
- C – Une remise en jeu en ligne de touche avec 14 secondes
- D – Une remise en jeu en ligne de touche avec 24 secondes

Justification : principe 17.27 + exemple 17.29

12/ Une remise en jeu doit se faire en ligne de fond après un panier marqué. Selon le jugement de l'arbitre, le joueur A80 retarde délibérément sa prise de possession du ballon. L'arbitre doit :

- A – Attendre tout de même que le joueur vienne et prenne possession du ballon avant de commencer le décompte des 5 secondes
- B – Commencer le décompte des 5 secondes dès qu'il prend le ballon en main, ce qui rend le ballon vivant
- C – Placer le ballon sur le sol à l'endroit de la remise en jeu, ce qui rend le ballon vivant et commencer le décompte

Justification : principe 14.1 + exemple 14.2

13/ Les règles spécifiques des prolongations sont les suivantes :

- A – L'intervalle de temps avant chaque prolongation est de 1 minute
- B – L'intervalle de temps avant chaque prolongation est de 2 minutes
- C – L'intervalle de temps avant chaque prolongation est de 3 minutes
- D – Les fautes d'équipes commises dans les prolongations sont considérées comme commises dans la quatrième période.

Justification : art. 8.3 + 41.1.3

14/ Alors qu'il est en action de tir, A59 est déconcentré par B3 qui tape lourdement du pied sur le sol. Son panier est manqué. Les arbitres doivent :

- A – Stopper le jeu immédiatement et avertir le joueur B3
- B – Stopper le jeu immédiatement et avertir le joueur B3 ainsi que le coach B
- C – Infliger immédiatement une faute technique à B3
- D – Ne pas intervenir et laisser le jeu se dérouler pour avertir B3 et son entraîneur au prochain arrêt de jeu

Justification : principe 36.3 + exemple 36.4

15/ Alors qu'il reste 1 minute 18 au 4^{ème} QT, A6 tire au panier. Le ballon est en l'air lorsque le signal sonore du chronomètre des tirs retentit. Le ballon pénètre ensuite dans le panier. À ce moment, l'équipe A demande à remplacer A6 par A15. Ce remplacement doit être accordé selon le/les critère(s) suivant(s) :

- A – L'équipe A a demandé le remplacement avant la réussite du tir
- B – L'équipe B a demandé également un remplacement au plus tard avant la réussite du tir
- C – L'équipe B a demandé également un remplacement au plus tard avant que le ballon soit à la disposition du joueur B effectuant la remise en jeu après le tir réussi
- D – Si l'équipe A avait également déjà demandé un TM
- E – Si l'équipe B avait également déjà demandé un TM

Justification : principe 18/19.4 + exemple 18/19.5

16/ A18 est victime d'une faute de B11 et 2 LF lui sont accordés. Après le 1^{er} LF, les arbitres découvrent qu'A18 saigne et il est remplacé par A63 qui va tirer le 2^{ème} LF. L'équipe B demande alors à remplacer 2 joueurs. Que doivent faire les arbitres ?

- A – Ne pas autoriser de remplacement à l'équipe B
- B – Autoriser l'équipe B à remplacer 1 joueur
- C – Autoriser l'équipe B à remplacer 2 joueurs

Justification : principe 5.7 + exemple 5.8

17/ B14 commet une faute sur A13 en action de tir, simultanément avec la fin de temps de jeu, et 2 LF sont accordés. L'intervalle de jeu commence et le chronomètre concerné doit être déclenché :

- A – Immédiatement lorsque le signal sonore retentit indiquant la fin de la période
- B – Avant que les LF soient tirés
- C – Après que les LF soient tirés
- D – Lorsque les arbitres quittent le terrain pour se rendre au vestiaire

Justification : principe 8.1 + exemple 8.2

18/ A66 dans sa zone avant saute avec le ballon et il est légalement contré par B47. Les 2 joueurs reviennent au sol en ayant l'un et l'autre les 2 mains fermement posées sur le ballon. A66 atterrit avec un pied en zone arrière.

- A – L'arbitre doit siffler violation de marcher à A66 et redonner le ballon à l'équipe B
- B – L'arbitre doit siffler violation de retour en zone de A66 et redonner le ballon à l'équipe B
- C – L'arbitre doit siffler un entre-deux car c'est un ballon tenu

Justification : exemple 12.9 des interprétations

19/ L'équipe B présente sa liste d'équipe au marqueur. Après le début de la rencontre, le marqueur s'aperçoit que les numéros de maillot de 2 joueurs ne figurent pas sur la feuille de marque. Dans ce cas :

- A – Les numéros incorrects sont corrigés sans aucune sanction
- B – Les numéros incorrects sont corrigés mais l'entraîneur est sanctionné d'une FT
- C – Les joueurs dont le numéro n'est pas conforme doivent être retirés du jeu
- D – Si le nom d'un de ces joueurs n'est pas inscrit sur la feuille de marque, il ne peut pas être rajouté

Justification : principe 7.1 + exemple 7.2

20/ L'action est légale lorsque :

- A – Un joueur allongé au sol saisit le ballon et le passe à un partenaire
- B – Un joueur tombe au sol alors qu'il détient un ballon
- C – Un joueur glisse brièvement au sol avec le ballon dans les mains lors d'une chute
- D – Un joueur roule au sol alors qu'il tient le ballon
- E – Un joueur se saisit d'un ballon en étant au sol, commence un dribble puis se relève
- F – Un joueur se saisit d'un ballon en étant au sol, se relève et passe le ballon sans dribbler

Justification : principe 25.1 + exemples 25.2 + 25.3 + 25.4

Questions Bonus : ces questions ne peuvent que vous aider : Si vous répondez bien à ces 2 questions, vous obtiendrez 1 point supplémentaire. Si vous répondez mal à 1 question ou les 2, vous ne perdrez pas de point.

21/ Pendant la rencontre, les joueurs A78 et B92 commencent à se battre, alors que A56 est en dribble en zone arrière avec 19 secondes au chronomètre des tirs. A21, A13 et B57 quittent le banc et se battent activement également. L'entraîneur A entre sur le terrain pour séparer les joueurs et aider les arbitres. L'entraîneur B ne quitte pas sa zone de banc. Une fois la bagarre arrêtée, les arbitres doivent ?

- A – Disqualifier A78 et B92, puis infliger une FT à A21, A13 et B57
- B – Disqualifier A78 et B92, puis disqualifier A21, A13, B57 et l'entraîneur A
- C – Disqualifier A78 et B92, puis disqualifier A21, A13, B57 et infliger une FT à l'entraîneur A
- D – Disqualifier A78 et B92, puis disqualifier A21, A13, B57 et infliger une FT aux entraîneurs A et B
- E – Le jeu doit reprendre par une remise en jeu à l'équipe B qui a le droit au ballon (flèche d'alternance en faveur de B) en zone avant avec 14 secondes
- F – Le jeu doit reprendre par une remise en zone pour l'équipe A, en zone arrière, avec 19 secondes
- G – Le jeu doit reprendre par 2 LF par le remplaçant d'un des joueurs disqualifiés de l'équipe B, suivi d'une remise en jeu pour l'équipe B depuis le point de remis en jeu en zone avant de l'équipe B avec 14 secondes au chronomètre des tirs

Justification : principe 39.3 + exemple 39.5 (ex. ressemblant)

22/ A55 commet une faute antisportive sur B14 pendant l'intervalle de jeu du 1^{er} au 2^{ème} QT. À la suite des 2 LF, le jeu doit reprendre par :

- A – Une remise en jeu en zone arrière pour l'équipe B, au point de remise en jeu avec 24s sur le chronomètre des tirs
- B – Une remise en jeu à hauteur de la ligne médiane, les pieds de part et d'autre de cette ligne avec 24s sur le chronomètre des tirs
- C – Une remise en jeu en zone avant pour l'équipe B, au point de remise en jeu en zone avant avec 24s sur le chronomètre des tirs
- D – Une remise en jeu à hauteur de la ligne médiane, les pieds de part et d'autre de cette ligne avec 14s sur le chronomètre des tirs
- E – Une remise en jeu en zone avant pour l'équipe B, au point de remise en jeu en zone avant avec 14s sur le chronomètre des tirs

Justification : principe 17.25 + exemple 17.26

Les numéros des articles cités proviennent de la version française du « Règlement Officiel de Basketball » basé sur la version FIBA du 25/09/2018, disponible sur le site internet de la FFBB.

Les numéros des principes et exemples cités proviennent de la version française des « Interprétations Officielles – Règles officielles du Basketball 2018 », disponible sur le site internet de la FFBB.